



Projet régional Migrations

Diagnostic prospectif

«Participation des migrants au développement local et international»

Septembre 2007-fevrier 2008

Résultats, propositions et actions 2008

l'acse

l'agence nationale pour
la cohésion sociale
et l'égalité des chances



Remerciements

Nous remercions l'ensemble des personnes et associations que nous avons rencontrées dans le cadre de ce diagnostic sur la participation des migrants.

Nos remerciements vont en particulier au collectif Breizhafrika, au Centre d'Information Cornouaillais pour un Développement Solidaire (CICODES), à la Coordination des Associations de Solidarité Internationale de Bretagne (CASI) et au Réseau Solidarités Internationales Armor (RÉSIA) pour leur collaboration.

SIGLES

ABCIS : Acteurs Bretons de la Coopération Internationale et de la Solidarité
ACEAP : Association Culturelles d'Echanges et d'Amitiés entre les Peuples
ACSÉ : Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances
AFPA : Association pour la Formation Professionnelle des Adultes
AIKB : Association Intégration Kreiz Breizh
ARIC : Association Régionale pour l'Informations des Collectivités locales
ASI : Association de Solidarité Internationale
ASTI : Association de Soutien aux Travailleurs Immigrés
CASI : Coordination des Associations de Solidarité Internationale de Bretagne
CBCI : Collectivités Bretonnes pour la Coopération Internationale
CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie
CG : Conseil Général
CICODES : Centre d'Information Cornouaillais pour un Développement Solidaire
CRB : Conseil Régional de Bretagne,
CRIDEV : Centre Rennais d'Information pour le Développement et la solidarité entre les peuples
CUF : Cités Unies France
EAD : Education Au Développement
FORIM : Forum des organisations de solidarité Internationales issues des Migrations
GRDR : Groupe de Recherche et de Réalisations pour le Développement Rural
IRAM : Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de développement
MAE : Ministère des Affaires Etrangères
MIR : Maison Internationale de Rennes
OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Économiques
ODRIS : Observatoire Diffusion Recherche Intervention en Sociologie
OSIM : Organisation de Solidarité Internationale issues des Migrations
PMIE : Programme Migrations et Initiatives Economiques
Ps-EAU : Programme Solidarité Eau
RÉSIA : Réseau Solidarités Internationales Armor
SI : Solidarité Internationale

Sommaire

SIGLES	3
I METHODOLOGIE	6
1-Territoire couvert par le diagnostic	6
2-Échantillon	6
II PREMIERS CONSTATS EN LIEN AVEC LE MIGRANT (E), LES ORGANISMES DE MIGRANTS	7
2-1-Dans le champ individuel :	7
2-2-Dans le champ des associations issues des migrations :	8
2-3-Sur le champ des associations de Solidarité Internationale :	9
2-4-Dans le champ de la représentativité dans la vie associative :	9
2-5-Dans le champ de la coopération décentralisée :	10
2-6-Dans le champ de l'entrepreneuriat :	10
III ANALYSE DU CONTENU DE LA PARTICIPATION	11
3-1-Définition de la participation selon les personnes migrantes rencontrées	11
3-2-Grille de lecture du concept de participation selon les personnes migrantes	12
3-3-Dynamiques de participation sur le territoire en lien avec les migrations	13
3-3-1-Le Conseil Régional de Bretagne	13
3-3-2-Trois dynamiques de participation identifiées chez les migrants	13
3-3-3-Fonctionnement participatif	15
3-4-Participation et citoyenneté individuelle	15
3-5-Participation et Education Au Développement (EAD)	16
3-6-Participation et structuration collective :	16
3-7-Associations et participation intégrative : expression de la citoyenneté	17
IV PROPOSITIONS	19
4-1-Mettre en place des formations pour renforcer les capacités d'expression (individuelles et collectives)	20
4-2-Sensibiliser et créer du lien autour des valeurs communes pour susciter un engagement international, pilier de la participation	21
4-3-Appuyer les associations de migrants et sensibiliser au monde associatif	24

4-4-Participer à l'Education Au Développement (EAD): Appui à la valorisation des apports d'étudiants étrangers dans notre région	25
4-5-Entreprendre	28
4-5-1- Analyse de besoins « <i>Entrepreneuriat et migrants en Bretagne</i> », action 2008 :	28
4-5-2-Accompagnement des porteurs de projets économiques individuels : MIR relais Programme initiatives économiques (PMIE)	28
4-5-3-Sensibilisation des acteurs économiques sur la promotion de la diversité dans l'animation de l'entreprise.	28
4-6-Susciter une participation choisie : Rompre avec la disqualification professionnelle, « <i>comprendre les compétences acquises dans les pays d'origine</i> »	29
V ACTIONS 2008	31
5-1-Représentation des migrants dans nos organisations : (séminaire)	32
5-2-Femmes, Migrations et Pouvoir (une conférence-débat)	35
5-3-Entrepreneuriat et migrants en Bretagne (analyse de besoins)	39
5-4-Les « Groupes pays » ou «plateformes pays» (animation et mise en réseau)	44
VI BIBLIOGRAPHIE	47

Rappel contexte

Le diagnostic s'est inscrit dans la logique de la création du poste « Migrations » à la Maison Internationale de Rennes (MIR). Le souhait était d'impliquer au maximum les migrants et les structures travaillant avec des migrants pour avoir leur avis sur les potentialités et les dynamiques de participation des migrants à la vie publique locale et internationale avant de mettre en place des actions.

Ce diagnostic n'avait pas pour ambition d'être exhaustif, mais représentatif. Son objectif a été de dévoiler certaines réalités repérées, perçues ou vécues, pouvant donner lieu à de nouvelles pratiques, des pistes d'actions ou des propositions pour améliorer la participation de migrants dans toutes les sphères de la vie publique. Nous utiliserons le concept de « **codéveloppement** » pour renvoyer à la participation des migrants à des actions de développement.

I Méthodologie

Le diagnostic a été mené de septembre 2007 à février 2008 sur toute la région Bretagne.

La population cible est constituée d'associations de migrants, de personnes migrantes, de réseaux d'associations de solidarité internationale, d'institutions publiques. Une première phase d'analyse des données existantes a permis de cerner les champs d'investigation à explorer. La collecte de données a été bâtie à l'aide d'entretiens en face à face, de deux focus group (groupe de discussion avec des anglais et des angolais) et d'un questionnaire.

1-Territoire couvert par le diagnostic

Le diagnostic s'est structuré autour de **43 entretiens réalisés**. Les territoires couverts ont été le département d'Ille et Vilaine, des Côtes d'Armor (St Briec, Gouarec, Loudéac), du Finistère (Quimper), du Morbihan (Vannes) avec respectivement un très fort soutien des associations membres de la MIR, du RÉSIA, de l'AIKB, de la CASI Bretagne et du CICODES...

2-Échantillon

- 23 entretiens avec des migrants(es) : 9 européens, une latino américaine et 13 africains (Afrique noire et Afrique du Nord),

- 13 entretiens avec des associations de migrants ou travaillant en direction des migrants (représentées par des responsables associatifs et des salariés)
- 4 entretiens avec des associations à dimension régionale (CASI Bretagne, Délégation Club UNESCO Bretagne, Association Bretagne Prospective, Association Régionale pour l'Information des Collectivités Locales),
- 3 entretiens avec des représentants d'institutions (ACSE, Conseil Général des Côtes d'Armor (Mission Internationale et Europe), Conseil Régional de Bretagne (Mission Egalité professionnelle et qualité de l'emploi).

En outre, une réunion de travail rassemblant les services du Conseil Général des Côtes d'Armor, des responsables d'associations travaillant avec des migrants en Côtes d'Armor et 6 migrants a permis d'aborder le thème des migrations internationales et du droit d'asile dans le département des Côtes d'Armor.

A noter qu'un courrier de présentation du projet Migrations et de demande de rendez-vous a été formulé auprès des Conseils Généraux du Finistère et du Morbihan.

Concernant les services des collectivités locales, nous tenons à informer que la démarche méthodologique avait privilégié de les rencontrer après le diagnostic afin de leur soumettre des propositions.

II Premiers constats en lien avec le migrant (e), les organismes de migrants

Le diagnostic a permis d'aborder certaines réalités concernant la situation des migrants de Bretagne, leurs organisations locales et leur implication dans la vie publique de la région.

Les constats peuvent se résumer par les points essentiels suivants :

2-1-Dans le champ individuel :

- Difficultés d'accès à l'emploi, (problèmes de maîtrise de la langue française, non reconnaissance des diplômes et de l'expérience,...) comme frein à la participation,
- Pénibilité affirmée du travail comme frein à la participation à la vie publique,

- Disqualification professionnelle suite à la migration comme frein à la participation choisie (des cadres qui occupent des métiers d'employés, des compétences professionnelles disponibles sans projet professionnel,...),
- Contrôle social quand il s'agit de mobilisation de la femme : mise en doute de la légitimité de l'implication, non reconnaissance de la participation,...
- Renfermement sur soi dû au départ du pays d'origine, à la précarité du statut juridique du migrant, forte mobilisation d'énergie sur le parcours de l'obtention «des papiers» freinant la participation à la vie publique,
- Précarité et temporalité de la situation d'étudiant qui empêche de faire des projets dans la durée, notamment dans la vie associative,...

2-2-Dans le champ des associations issues des migrations :

- Existence d'associations de fait : regroupements informels pour des actions souvent ponctuelles,
- Existence d'associations sous la dénomination «pays» (exemple «association des maliens et sympathisants de Rennes »),
- Existence d'associations sous la dénomination estudiantine (exemple «Amicale des étudiants sénégalais de Rennes»),
- Existence d'un projet associatif en lien avec le pays d'origine regroupant parfois des étudiants (résidents temporaires) et immigrés (travailleurs immigrés et/ou français issus des migrations) où le niveau de cohérence et de stabilité associatives sont fragiles. Les étudiants en l'occurrence, étant dans la plupart des cas temporairement les plus investis dans les actions locales de l'association ou de l'amicale
- Faible mobilisation des membres dans la vie quotidienne du projet associatif (due à des préoccupations personnelles prioritaires),
- Faible visibilité locale de leur participation dans les actions de solidarité (locale et internationale),
- Fonctionnement associatif sur la base d'autofinancement,
- Faible recours à des demandes de subventions publiques,
- Difficultés à se structurer notamment dans la «*conception de la vie associative à la française*»,
- Difficultés à accéder à l'information, à mener à bien certains projets en cohérence avec l'action des autres acteurs de la solidarité internationale.

-Difficultés à formaliser un partenariat avec les autres acteurs intervenant dans leurs pays d'origines ou un partenariat local pour une action sur le territoire.

A coté de ces associations issues des migrations, on retrouve des associations sous la dénomination Association de Solidarité Internationale (ASI) où des migrants ont été membres fondateurs (Jeunesse et Développement, MATA sur l'Ille et Vilaine, Coup de Cœur Burundi et Œil Vert à Quimper, FANDIYEMA à Saint Brieuc, ...).

Cette dernière catégorie d'association semble être la mieux identifiée par les autres acteurs de la solidarité internationale (acteurs associatifs et institutionnels)

2-3-Dans le champ des associations de Solidarité Internationale :

-Les associations, toutes typologies confondues, ont du mal à fidéliser les migrants ou «leurs formes de structures associatives»,

-Le migrant pense que l'association de solidarité internationale (essentiellement composée de «non migrants») ne lui est pas ouverte, que ce n'est pas «sa place»

-Les ASI ne connaissent pas ou n'ont pas une bonne lisibilité de l'action des associations issues des migrations,

-Faible participation d'associations issues des migrations dans les actions locale structurantes de la Solidarité Internationale telles que la Semaine de la Solidarité Internationales (SSI), des associations ou comités issus des jumelages...

-Niveau de participation très décroissant dans les actions où l'objectif de départ était de les mettre au cœur de la manifestation, et/ou à l'image de la diversité des habitants des villes (Fête Sans Frontière à Vannes, la Fête de Toutes les Couleurs à Quimper par exemple).

2-4-Dans le champ de la représentativité dans la vie associative :

-Faible représentativité des migrants dans les associations dites associations de solidarité internationale ou associations travaillant dans l'accompagnement de migrants (par exemple les «délégations ASTI», l'ACEAP sur Vannes).

-Les élus associatifs migrants sont membres fondateurs de l'association dans laquelle, ils sont engagés (par exemple, Coup de Cœur Burundi et Œil Vert

sur Quimper, Association pour le Développement durable en Guinée Conakry à Rennes...)

2-5-Dans le champ de la coopération décentralisée :

- Les actions de coopération décentralisée restent une volonté administrative sans objectifs clairement définis pour les deux villes coopérantes,
- Un succès et pertinence des actions de coopération décentralisées à nuancer en ce sens qu'il n'y a pas d'évolution et de réciprocité dans les jumelages,
- Une absence totale de migrant dans la vie de la coopération décentralisée et des comités de jumelage rattachés,
- Une absence d'ouverture économique particulièrement avec les pays en voie de développement malgré les conventions de coopération,
- Pas d'échanges universitaires,
- Une absence d'échanges réels de pratiques professionnelles entre les services publics des villes jumelées notamment avec les villes du Sud,
- Des migrants sont parfois à l'origine des premiers contacts entre des villes jumelées,
- Des migrants affirment leur envie de faire vivre la coopération décentralisée afin d'apporter de l'expertise dans le choix des priorités, du décodage et de la compréhension des cultures...

2-6-Dans le champ de l'entrepreneuriat :

- Difficulté à avoir une orientation et un accompagnement dès lors qu'il s'agit de création d'entreprise dans le pays d'origine,
- Méconnaissance des dispositifs de codéveloppement liés à l'initiative économique,
- Difficultés d'appropriation du parcours de création d'entreprise liées parfois à la nécessité de maîtriser la langue française, (lire des documents, suivre une formation obligatoire dans le cadre de la création d'entreprise,...),
- Eparpillement « administratif », des services liés à la création d'entreprises qui renforce davantage les difficultés pour les migrants et freine les projets de création d'entreprises (chez les migrants britanniques du Centre Bretagne par exemple).

III Analyse du contenu de la participation

3-1-Définition de la participation selon les personnes migrantes rencontrées

M2¹ décrit la participation comme la « *capacité à associer l'ensemble des acteurs à la réussite d'un projet ou d'une action collective. La capacité à associer un acteur peut revêtir plusieurs formes : information, préparation des décisions, prise de décisions, conseil, mise en œuvre, évaluation et contrôle* ».

Pour M2, la participation renvoie, en terme d'action, au positionnement par rapport au pouvoir, à la responsabilité et donc à la décision.

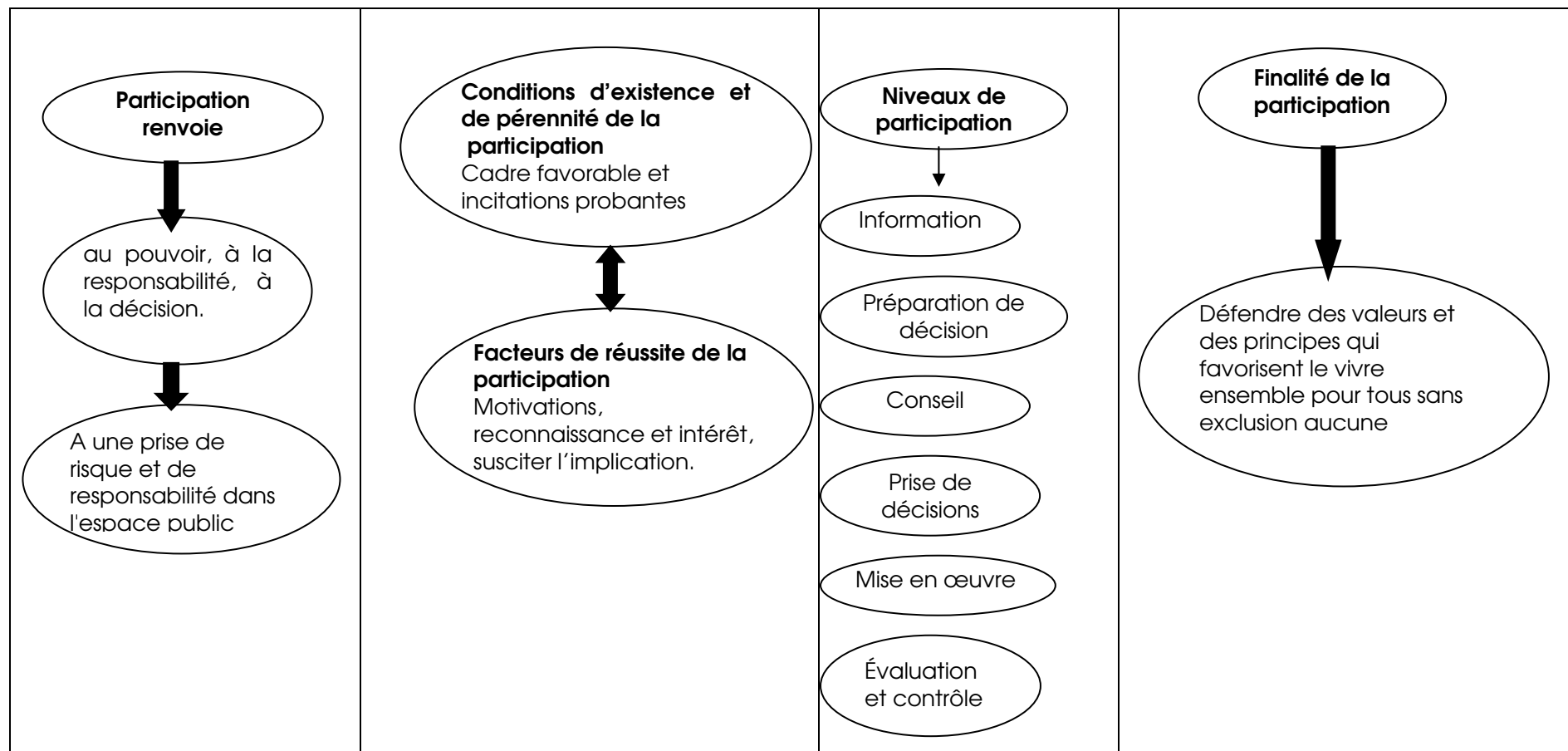
Pour ce faire, la participation a besoin d'un cadre approprié pour s'instaurer, c'est ce que M2 explique :

«Mais pour ce faire, encore faut-il qu'il y ait un cadre favorable et des incitations probantes pour susciter implication, motivation, reconnaissance et intérêt.»

Ainsi, la participation prend le sens de : «*être associé au pouvoir de décision* » ou à «*l'exercice de responsabilité dans une action collective quelconque*».

¹Pour garder l'anonymat des discours et des opinions, nous utilisons la lettre « M » pour désigner « la personne migrante rencontrée », le chiffre qui y est rattaché correspond au numéro d'ordre des entretiens réalisés dans le cadre du diagnostic.

3-2-Grille de lecture du concept de participation selon les personnes migrantes



*Source : notre enquête

3-3-Dynamiques de participation sur le territoire en lien avec les migrations

3-3-1-Le Conseil Régional de Bretagne

Les assises de la solidarité internationale de Bretagne constituèrent une reconnaissance de l'action et du rôle dans la solidarité. Par leurs thématiques qu'elles ont permis d'aborder, elles peuvent être considérées comme une invitation aux différents acteurs, et particulièrement aux migrants à davantage de collaboration pour le développement local et international.

Auprès des différents acteurs, les assises ont rappelé que le rôle des migrants est à prendre en compte comme partenaires dans leurs projets de solidarité internationale et d'aide au développement.

3-3-2-Trois dynamiques de participation identifiées chez les migrants

En Ille et Vilaine par exemple, les personnes interrogées notent l'existence de dynamiques de participation en croissance chez les migrants. Néanmoins soulignent-elles, « *ces dynamiques de participation sont éparpillées, déconnectées les unes des autres* » selon **M19**.

On note des dynamiques de participation dans « *l'accompagnement à la scolarité pour les parents, dans le tissu associatif où les migrants apportent visiblement une contribution* ». Cette dernière forme de participation est selon **M2** «très appréciable mais encore mal évaluée»

Trois dynamiques de participation sont clairement identifiées :

- intégratives et culturelles
- socio-économiques (plus fortement dans la recherche d'emploi et de qualification),
- politiques (participation à la vie civique et publique)

Si les deux premiers niveaux de participation contiennent leurs inerties propres, en raison notamment de la focalisation et de l'instrumentalisation faites de la question des migrations, c'est la participation à la vie civique qui semble la plus problématique aujourd'hui selon les migrants rencontrés.

Par ailleurs, la participation dans la vie publique chez les migrants reste fortement influencée par l'origine de la migration.

En effet, les problématiques liées à la participation ont été différenciées en fonction de la caractérisation de la migration, si elle est choisie ou subie. Parmi les migrants européens rencontrés, seuls ceux d'origine britannique se réclament du statut de migrant.

Les formes de participation soulevées à ce niveau sont d'ordre intégratif. Cette forme de participation à la vie sociale et économique, notamment en zones rurales est à prendre en compte pour exprimer la diversité de la participation des migrations en Bretagne.

A la lumière de ce que fait l'association Intégration Kreiz Breizh (accompagnement social et orientation) en Centre Bretagne, la solidarité autour de la communauté d'origine est un vecteur de proximité chez les migrants. Mais le fait de se retrouver, par le lien d'origine est encore plus accentué chez les africaines avec des solidarités invisibles et non globalisées. Ce type d'expression de la solidarité et de la participation doit être une accroche pour créer des liens avec et entre les acteurs.

Dans les solidarités dites internationales, on note diverses volontés d'affirmer sa participation citoyenne. Ainsi, les personnes issues des diasporas ont tenté plusieurs formes de concertation et de construction de projet commun : autour du Congo Brazzaville par exemple, en 1997 avec le collectif SOS Congo à Rennes suite à la guerre au Congo Brazzaville, sur le Burkina Faso depuis deux ans à Quimper,... et plus récemment à Rennes la rencontre de la diaspora burkinabé lors de la Semaine de la Solidarité Internationale 2007. Ces initiatives montrent l'affirmation d'une préoccupation qui mérite d'être soutenue pour se structurer et construire une plus-value dans la concertation de la solidarité en région Bretagne.

Dans le champ des actions de la coopération décentralisée, les accords de coopération et d'amitié avec des collectivités bretonnes doivent constituer un point d'ancrage à structurer tant avec les migrants avec les autres acteurs associatifs. Les migrants bretons originaires du pays où est menée la coopération décentralisée ne peuvent ils être garants du tissu associatif partenaire?

Dans le cas du Mali par exemple, pays privilégié de la coopération avec les collectivités bretonnes, les associations existantes aujourd'hui se formalisent sur les actions propres sans concertation effective avec les collectivités locales ou bien avec des migrants maliens.

L'évaluation de la coopération entre le Plateau Dogon au Mali et la Ville de Rennes pour ne citer que celle- là, vient de pointer les réorientations à envisager dans le cadre de la coordination des actions tant associatives que de coopération décentralisée.

Dans ce nouvel élan de redéfinition des orientations et d'évolution du cadre juridique de la coopération décentralisée, il nous semble nécessaire de prendre en

compte les migrants maliens, qui jusque là n'ont pas eu une collaboration franche avec les acteurs de la coopération internationale et décentralisée de Bretagne.

Des pistes d'actions viendront alors s'inscrire dans la volonté politique et la cohérence affirmées du Conseil Régional de Bretagne lors des 2^{ème} Assises de la Solidarité Internationale »².

3-3-3-Fonctionnement participatif

Parmi les questions que nous avons posées aux personnes rencontrées figure celle de la « définition d'un fonctionnement participatif ».

Le fonctionnement participatif a été compris et souvent restreint pour nos interlocuteurs à la représentation des membres dans le fonctionnement de leur association. Il souligne toutefois leur fonctionnement dépend aux convictions des membres au projet associatif et à leur positionnement par rapport à l'opinion publique.

Les personnes rencontrées parlent toutefois « d'usure de la participation ». Cette crainte d'usure de la participation renvoie à ce que disait M12 par rapport à la participation et la vie associative, en parlant de régularité, de continuité d'information collective et de réactivité voire d'interactions de groupe.

Le fonctionnement participatif doit se donner des indicateurs de vigilance quant à la continuité de l'information collective pour ne pas être dépendant d'une minorité du groupe impliqué.

«Améliorer le système de permanence et de communication car certaines personnes sont essentielles dans les rouages, et quand elles sont absentes la démarche est plus difficile (...)»

3-4-Participation et citoyenneté individuelle

« *Se motiver comme citoyen* »: c'est se sentir reconnu et non renié. Cette reconnaissance de l'individu lui permet de se conduire comme citoyen et d'assumer ses devoirs de citoyen. «*L'affirmation de ma citoyenneté est soutenue par la reconnaissance en tant qu'individu, de mes compétences*» dit un des migrants interrogés.

Ainsi, l'analyse de discours des personnes migrantes rencontrées montre que certaines d'entre elles lient la participation à l'utilité sociale du citoyen. Et selon elles, la participation dépend de leurs compétences, de la reconnaissance de leurs

² Conseil Régional de Bretagne, 2^{ème} Assises de la solidarité internationale en Bretagne, «Les migrants, acteurs de la solidarité internationale», Saint Briec, 28-29 septembre 2007.

diplômes, de l'expérience «d'avant». L'insertion socioprofessionnelle est apparue à ce niveau déterminant pour «l'utilité sociale»

Julio, migrant, a commencé à travailler très jeune dans l'orchestre National de son pays d'origine. Il dit : « *Ma participation à la vie culturelle de Saint-Brieuc, (...) en montrant la culture et la musique angolaise par les danses traditionnelles, des chants et des instruments traditionnels, des costumes, je fais connaître l'Angola et je contribue à la diversité de l'expression de la culture ici». J'en suis volontiers et c'est mon métier d'artiste que de promouvoir l'expression culturelle ».*

- **Droit de séjour, « les papiers » et la participation :**

Pour les migrants interrogés c'est le mobile et le début des projets de citoyenneté, de projets de vie, de projections vers l'avenir, le moment où l'on choisit enfin sa ville d'accueil, sa commune de migration, dans laquelle on va donner de son temps aux autres.

3-5-Participation et Education Au Développement (EAD)

Le migrant en tant que citoyen et acteur de la solidarité internationale ici et là-bas « *a besoin de formation, de compréhension du fonctionnement associatif et des procédures et des politiques de développement international*». Cette opinion vient confirmer la nécessité d'aller au delà de la sensibilité associative. Les acteurs de la vie associative ont besoin de formation, d'outils pour mieux exprimer leurs sensibilités à des causes, pour défendre leurs convictions... Le fonctionnement associatif et la vie associative en France s'institutionnalisent de plus en plus. Le migrant, même le plus averti a besoin de comprendre comment le monde associatif se structure pour davantage s'y retrouver.

Ainsi, ajoute M6, migrant originaire d'une ville jumelée, « (...), à défaut d'être acteur dans la définition de la politique locale de coopération, notamment dans les échanges avec mon pays d'origine, je suis malgré tout un acteur à prendre en compte», car dit-il «pour favoriser l'EAD, notamment dans nos pays d'origine, mon implication ici doit être d'abord totale, reconnue comme d'utilité publique, ce qui fera levier ailleurs ».

3-6-Participation et structuration collective :

Elle suppose deux points essentiels soulignés M12 :

- Une présence régulière et continuité du niveau d'information,

- un niveau minimum commun de connaissance pour une réactivité des personnes impliquées,

S1³ salariée d'une association ajoute

- une reconnaissance de l'individu comme contributeur à la politique et comme citoyen
- une écoute non condescendante de la part des interlocuteurs voire une prise en compte des contributions.

3-7-Associations et participation intégrative : expression de la citoyenneté

Le consensus semble accepté de l'importance du rôle des associations dans la vie du migrant à son arrivée sur le territoire breton.

Le lien est étroit entre organisations associatives et parcours d'intégration du migrant (accueil, accompagnement vers l'insertion socioprofessionnelle, participation à la vie associative,...).

Les migrants interrogés sur cette question disent que «c'est telle association qui m'a aidé à remplir le formulaire, à faire telle démarche administrative, à trouver un travail ou un logement, (...)»⁴

La question que l'on pourrait se poser à entendre le discours du migrant est de : **est ce que les associations invitent le migrant, après la satisfaction des besoins qu'on pourrait qualifier de fondamentaux, à investir le monde associatif, à s'engager au sein de la vie civique et publique pour perpétuer les valeurs militantes qui nourrissent leurs organisations?**

Si les associations, toutes typologies confondues, sont reconnues comme vecteur de l'implication du migrant dans la vie sociale, professionnelle, on se demande :

1. si elles approfondissent dans l'accompagnement, l'engagement à la citoyenneté?
2. si la situation de migration qu'elles imaginent difficile ou traumatisante ne les empêche pas de traiter de la participation (voire la définition d'un migrant interrogé «*prise de risque et de responsabilité dans l'espace public*»).

³ ³Pour garder l'anonymat des discours et des opinions, nous utilisons la lettre « S » pour désigner « la personne salariée d'une association rencontrée», le chiffre qui y est rattaché correspond au numéro d'ordre des entretiens réalisés dans le cadre du diagnostic

⁴ Témoignages de migrants lors de la réunion groupe de travail, Conseil Général des Côtes d'Armor, sur Migrations Internationales et Droit d'Asile, Saint Brieuc, 17 octobre 2007

Mais une migration de pays à pays, d'une culture à une autre culture, quel que soit le motif de migration, ne laisse-t-elle pas deviner, une disposition minimale d'apprentissage ?

La relation des associations à leurs bénéficiaires, bénévoles pose ce qu'appelle Marcel Mauss don⁵ le cheminement et la contrepartie du don. Le travail d'une structure d'utilité sociale doit, à mon avis, porter sur les moyens et les voies d'acceptation du don (échanges). La participation individuelle ou collective envisagée comme une des expressions du contre-don pour des migrants.

⁵ Mauss M. (1923), "*Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*" ou Chez Alain Caillé, *Anthropologie du don - Le Tiers paradigme* – 2000

IV PROPOSITIONS

4-1-Mettre en place des formations pour renforcer les capacités d'expression (individuelles et collectives)

1. Migrants et / ou OSIM

- Le fonctionnement ou la vie associative,
- La mobilisation des migrants dans le développement de la vie associative
- La place des migrants dans les actions des collectivités locales avec leur pays d'origine (en EAD)
- Le rôle des migrants dans l'éducation au développement dans leur pays d'origine.

Partenaires

CASI, FORIM, GRDR, CRB, ACSÉ

1. Elus et fonctionnaires territoriaux

- La sensibilisation des élus à l'importance de la prise de décision par les migrants (faire intégrer, le devoir de mobiliser, d'écouter toutes les voix pour un vivre ensemble)
- Le fonctionnement des OSIM,
- Les groupe pays (ou actions de solidarité dans des pays d'origine) et place du migrant dans la coordination des actions du développement vers les pays d'origine.

Partenaires

ARIC, CBCI, CUF, CRB, FORIM, GRDR,

4-2-Sensibiliser et créer du lien autour des valeurs communes pour susciter un engagement international, pilier de la participation

Les théoriciens de la participation ainsi que les personnes rencontrées mettent en évidence l'idée que la participation affirmée et effective s'engage autour d'un projet mobilisateur. Il s'agit ainsi pour les différents acteurs de trouver des actions qui s'inscrivent à la fois dans un partage de valeurs et dans la définition de priorités individuelles et collectives.

Ainsi, il nous semble que partager la sensibilité des migrants aux valeurs de démocratie, c'est comprendre les motivations de leurs actions de solidarité, leurs engagements ou non quant aux enjeux de développement, de société ou à l'actualité internationale.

Actions envisagées :

- Célébrer la journée avec des valeurs communes pour des migrants pour exprimer la diversité des migrations et des thématiques,
- Faire animer et alimenter avec les migrants des débats sur la citoyenneté internationale et les politiques de développement,...

Quelques exemples :

1. Célébrer la journée internationale des migrants (18 décembre)

Proclamée par l'Organisation Nations Unies (ONU) depuis 2000, le 18 décembre est la Journée Internationale des migrants.

Objectif du 18 décembre selon l'ONU :

« (...) le 18 décembre la Journée internationale des migrants a pour ambition d'aider à faire reconnaître la contribution des migrants au progrès de l'économie de leur pays hôte et de leur pays d'origine».

Types d'actions recommandées par l'ONU pour le 18 décembre :

«L'Assemblée générale invite les États Membres, ainsi que les organisations intergouvernementales et les organisations non gouvernementales, à marquer la Journée internationale des migrants, notamment en diffusant des informations sur les Droits de l'Homme et les libertés fondamentales des migrants, en procédant à des échanges de données d'expérience et en prévoyant des mesures propres à assurer la protection des migrants.»

Actions à envisager

- Organiser ou participer des actions en Bretagne pour défendre les droits des migrants,
- Sensibiliser en Bretagne par des tables rondes sur les flux migratoires dans le monde, leur évolution etc....

Partenariat :

- Au niveau national à explorer auprès de la CIMADE, CCFD, ENDA Europe..., FORIM,
- En région Bretagne à explorer Ligue des Droits de l'Homme, Amnesty international, les différents centres RITIMO ...
- **Dans les pays du Sud** à explorer avec d'autres ONG ou associations et des services étatiques, au Nord, à voir en Espagne, Italie et Belgique...

Au Sénégal par exemple, l'ONG sénégalaise USE (Union pour la Solidarité et l'Entraide), membre du réseau CONGAD⁶, co-organise depuis deux ans avec le pôle Solidarité Internationale de la CIMADE et le CCFD, la Journée Internationale des migrants.

Il est intéressant d'entamer une collaboration avec des associations du Sud pour expérimenter des actions.

2. Célébrer le 25 mai, journée de l'union africaine

En 2002 à Durban (Afrique du Sud), est crée l'Union Africaine en vue, entre autres, «d'accélérer le processus d'intégration sur le continent afin de permettre à l'Afrique de jouer le rôle qui lui revient dans l'économie mondiale, tout en déployant des efforts pour résoudre les problèmes sociaux, économiques et politiques multiformes auxquels elle est confrontée, problèmes accentués par certains effets négatifs de la mondialisation ».

Rappel historique : L'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) créée à Addis-Adéba en 1963 a fonctionné jusqu'en 2002 où elle a été dissoute et remplacée par l'Union Africaine (UA) par le sommet de Durban. L'objectif de l'OUA créée à la veillee des indépendances africaines était de promouvoir l'unité et la solidarité des États africains et de faire acte de voix collective du continent. L'OUA avait aussi comme mission d'éradiquer le colonialisme et avait établi à cet effet un Comité de libération afin d'aider les mouvements d'indépendance.

⁶ <http://www.congad.sn/>

Parmi ses buts :

- La promotion de la démocratie, des Droits de l'Homme,
- La promotion d'un développement durable à travers l'Afrique, surtout par l'augmentation des investissements extérieurs par l'intermédiaire du programme du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (**NEPAD**)⁷.

L'Union africaine a donné naissance à la création de la banque centrale de développement.

Objectif de la célébration de la Journée de l'Union Africaine

- Informer et faire connaître l'existence de l'Union Africaine,
- Echanger sur les objectifs, les valeurs, enjeux de l'Union Africaine,
- Faire le lien avec la part de la diaspora⁸ vivant en Europe

Partenariat :

Breizhafrika, plateforme Panafricaine, les migrants, les associations de migrants, les acteurs de la solidarité internationale, ...

⁷ NEPAD, www.nepad.org, le sommet de l'OUA, juillet 2001 a officiellement adopté le document du cadre stratégique pour le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD). La France a en l'occurrence validé et publié en 2005 un rapport intitulé «La France, partenaire du NEPAD»

⁸ Plan d'Action de la Première Conférence Ministérielle Africaine sur la Diaspora, Johannesburg, novembre, 2007.

4-3-Appuyer les associations de migrants et sensibiliser au monde associatif

Les associations de migrants représentent un relais entre les communautés issues des migrations et les autres acteurs régionaux (-même si parfois on se doute de sa représentativité-). Quel que soit leur forme actuelle, elles permettent de créer un lien qu'il est intéressant d'amplifier et de renforcer.

Il existe assez peu d'associations formalisées regroupant les ressortissants au sens strict. Des groupements informels, aux associations de sympathisants d'un pays ou d'étudiants, leurs membres expriment leur solidarité avec leurs concitoyens et leur pays d'origine. Il est intéressant d'inciter ces organisations à s'investir de façon pérenne dans la sphère publique en se formalisant peu à peu, afin que leurs actions soient reconnues et valorisées.

Actions envisagées : Renforcement des capacités des associations

- Une mise à disposition de locaux,
- Un soutien à l'engagement des leaders dans nos organisations et nos actions,
- Un appui au montage de dossiers et demandes de financements
- Une collaboration active dans le cadre de l'éducation au développement (participation conjointe aux manifestations),
- Une prise en compte de l'expertise du migrant sur les actions menées dans son pays d'origine,
- La mise en relation avec les structures de formation à la vie associative.
- Un soutien à la structuration et l'animation de groupes pays ou plateforme pays faisant en l'occurrence le lien entre le migrant et les autres acteurs de la solidarité internationale,
- un échange d'information avec le réseau des ASI,
- La mise en place de temps forts pour susciter des rapprochements,
- Un soutien aux projets des ASI qui s'ouvrent aux OSIM et des OSIM qui s'ouvrent aux ASI.

4-4-Participer à l'Education Au Développement (EAD): Appui à la valorisation des apports d'étudiants étrangers dans notre région

Description de l'action : Tribune des étudiants et Jeunes chercheurs de Bretagne »:

Les étudiants-chercheurs étrangers investissent chaque année les écoles et universités bretonnes; comment capitaliser leur participation et leurs apports à la recherche, à l'innovation ? Les étudiants étrangers font et vont faire partie de l'élite de leur pays d'origine, de l'élite internationale, ils sont des responsables de demain. Leur séjour en Bretagne doit contribuer au rayonnement de la Bretagne à l'International et l'éducation au développement pour eux et pour nous.

Enjeux

- Les étudiants comme ambassadeurs de la Bretagne à l'international,
- Structuration de l'apport des diasporas comme pour le dispositif co-développement axe mobilisation diaspora par l'expertise, en lien avec les associations, les collectivités ici et là bas,....
- Mobilisation des étudiants dans la vie des coopérations avec les villes jumelées, ...

Quels sont les objectifs de l'action ?

- Rendre les recherches, les travaux d'Etudiants et jeunes chercheurs étrangers accessibles à la société civile et au monde économique, associatif...
- Valoriser leurs recherches en lien avec nos conférences-débats, les faire intervenir, témoigner lors de nos manifestations,
- Participer à la mutualisation et à la diffusion de leurs travaux sur nos axes interventions, ou ceux de nos partenaires,
- Promouvoir le partage des apports scientifiques avec le monde professionnel et associatif
- Développer plus d'échanges entre les chercheurs étrangers et le monde associatif et professionnel,
- Inciter les étudiants étrangers et les universitaires à s'investir dans les domaines prioritaires des associations, des collectivités locales bretonnes et du monde professionnel (entreprises, sociétés d'applications de logiciel....) et nos partenaires internationaux et /ou des pays d'origine,
- Faire des passerelles entre étudiants et jeunes chercheurs étrangers, et nos partenaires internationaux, nos villes jumelées...

Quel en est le contenu ?

Cycle de présentation de travaux de jeunes chercheurs et étudiants pour diffuser et informer sur leurs apports aux territoires. Par cette action, s'offrir l'occasion de leur soumettre nos préoccupations et nos attentes pour le développement en région et à l'international.

Chaque début d'année universitaire, lister, en partenariat avec les enseignants et un représentant du monde associatif, un cycle de thèmes.

Positionner, selon le thème, les villes et territoires pertinents pour la présentation des travaux

Quels en sont les public(s)

Les étudiants et jeunes chercheurs étrangers en région Bretagne, les associations, les entreprises et pôles de compétences professionnelles, les universitaires...

Quel est le lieu (ou quels sont les lieux) de réalisation de l'action

Rennes, St Brieuc, Brest, Lorient, Vannes (bref villes pôles universitaires et des étrangers)

Quelle est la date de mise en œuvre prévue

2009

Résultats attendus :

- Davantage de contributions d'étudiants et jeunes chercheurs étrangers dans nos thématiques de SI et nos manifestations,
- Valorisation et information sur leurs travaux universitaires,
- Intégration de nos problématiques dans les recherches des étudiants et jeunes chercheurs étrangers,
- Participation des étudiants et jeunes chercheurs étrangers à la conception de nos actions,
- Partage de nos valeurs associatives,
- Apport de nouvelles grilles de lecture des étudiants et jeunes chercheurs étrangers dans les domaines de la solidarité internationale, de la démocratie participative et de la citoyenneté internationale,

Quels sont les indicateurs et les méthodes d'évaluation prévus pour l'action :

- édition et diffusion des travaux (via les TIC et sites de nos partenaires)
- mise à disposition de nos ressources : locaux, site Internet, lettre d'infos et agenda, ingénierie, pour informer et diffuser les travaux des étudiants étrangers.

Types de partenariat :

Universités, Ecoles, laboratoires, Conseil régional de Bretagne Collège coopératif, Pôles de compétences (Atalante, sur Nouvelles Technologies de l'informations et de la communication, de l'agro-alimentaire...), pôle universitaire accueil des jeunes chercheurs, ABCIS, délégation Club Unesco....

Cofinancement :

Agence Universitaire pour la Francophonie (AUF),...

4-5-Entreprendre

4-5-1- Analyse de besoins « Entrepreneuriat et migrants en Bretagne », action 2008 :

Cette action proposée pour 2008 « Entrepreneuriat et migrants » approfondira les besoins en matière de la création d'entreprises en lien avec le pays d'origine.

4-5-2-Accompagnement des porteurs de projets économiques individuels : MIR relais Programme initiatives économiques (PMIE)

Les migrants sont porteurs de projets de création d'activité économique dans leur pays d'origine ou en Bretagne en lien avec leur pays d'origine. Des structures spécialisées dans l'accompagnement de ces porteurs de projets existent afin que les migrants mènent à bien leurs projets.

Action envisagée : la MIR Relais Programme Migrations et Initiatives Economiques

La MIR a pour ambition de servir de relais entre ces porteurs de projets et les structures spécialisées qui peuvent les accompagner.

Elle pourrait organiser des missions de formateurs en Bretagne, ou bien prendre en charge le déplacement des personnes intéressées pour se rendre à Paris, après avoir examiné leur dossier et éprouvé leur motivation par un premier entretien.

Cette mission de relais doit être conduite aussi avec les CCI et les Boutiques de Gestions, des séances d'informations collectives sont à prévoir sur les dispositifs de soutien à la création d'entreprises en lien avec le pays d'origine.

4-5-3-Sensibilisation des acteurs économiques sur la promotion de la diversité dans l'animation de l'entreprise.

L'objectif est de sensibiliser les animateurs du secteur économique en Bretagne à la prise en compte des besoins spécifiques des créateurs migrants : disponibilité par exemple de certains documents liés à la création d'entreprise en version anglaise et connaissance des dispositifs de soutien à la création pour migrants.

4-6-Susciter une participation choisie : Rompre avec la disqualification

professionnelle, «comprendre les compétences acquises dans les pays d'origine»

Comment intégrer les compétences acquises dans un nouvel environnement ?

Quelles pistes pour l'équivalence des diplômes et de la validation des acquis d'expériences avant la migration afin de faciliter l'insertion professionnelle et la déperdition de compétences ?

La difficulté des migrants face à la recherche d'emploi est un fait. Leur disqualification professionnelle vers le bas suite à la migration n'est plus à démontrer. Les vingt trois personnes migrantes rencontrées ont toutes subi une disqualification professionnelle. Cette disqualification concerne autant les européens que les non européens.

L'Acisé Bretagne et l'AFPA viennent de publier deux documents sur « Comprendre les compétences acquises dans les pays d'origine » à partir de onze parcours de personnes sur les prestations ANPE : «objectif emploi» et «objectif projet» (construire un projet d'entrée en formation),

1. Analyse de parcours et enseignements, expérimentation conduite avec l'AFPA, mars 2007
2. Points de repères sur la reconnaissance des qualifications acquises dans les pays d'origine.

Par ailleurs, nous avons interrogés les migrants rencontrés dans ce cadre de diagnostic sur la variation de leur emploi avant et après leur migration. Ils ont tous subi une dé-qualification professionnelle.

Action envisagée

- L'Acisé souhaite communiquer sur la nécessité de «Comprendre les compétences acquises dans les pays d'origine» avant d'orienter,
- Sensibiliser à la disqualification radicale des diplômes notamment issus des pays en voie de développement est «investissement non productif » pour la politique d'aide au développement,
- Sensibiliser sur le fait que le peu d'intérêt accordé aux diplômes étrangers génèrent pour les candidats à l'immigration un grand désintérêt à l'apprentissage et à l'acquisition de diplômes qui ne serviront probablement à rien tant dans le pays d'origine que dans le pays de migration. En effet, si on assiste en France à la désillusion du diplôme face au marché de l'emploi, ce phénomène est encore plus accentué quand il

s'agit de trouver un emploi avec un diplôme obtenu dans son pays d'origine et les expériences acquises dans le pays d'origine.

Sensibiliser sur le fait qu'un bac+ 4, un bac+ 5,... obtenu dans un pays en voie de développement est un combat de toute une vie pour le migrant, sa famille et la communauté internationale (par l'aide au développement / programme et actions pour l'accès à la scolarisation et à l'éducation). De ce fait, ne pas prendre en considération les acquis professionnels avant la migration dans le parcours d'insertion professionnelle est désintégrant.

Partenariat :

ACSÉ, ANPE, Conseil régional de Bretagne (mission formation professionnelle), Missions insertions des villes bretonnes, association d'insertions, Maison de l'emploi...

A creuser et à réfléchir :

Cadre en haute responsabilité avant sa migration : pourquoi le migrant est prêt à prendre n'importe quel « job » ?

V ACTIONS 2008

5-1-Représentation et représentativité des migrants dans nos organisations (séminaire)

5-2-Femmes, Migrations et Pouvoir (conférence-débat)

5-3-Entrepreneuriat et migrants en Bretagne (analyse de besoins)

5-4-Le Groupes pays ou plateformes pays

5-1- Représentation des migrants dans nos organisations : (séminaire)

Présentation de l'action : Séminaire : *Représentation et représentativité des migrants dans nos organisations* : «**quelle place et quel rôle pour les migrants ou personnes issues de l'immigration dans nos organisations ?** ».

Quels sont les objectifs de l'action ?

1- Provoquer des débats internes sur la représentation des personnes étrangères ou issues de l'immigration :

- dans les instances de décision associatives et dans les équipes salariées des associations employeurs.
- au sein des partis politiques.
- au sein des collectivités territoriales
- dans les cercles d'animation du secteur économique en Bretagne.

2- Faire augmenter la participation des migrants :

- dans les associations (Bureaux d'associations, directions, encadrement et de management de projets, RH).
- dans les listes des partis politiques à des places éligibles.

3- En vue de l'objectif 2, faire produire des préconisations par les parties prenantes, sous la forme de recommandations (programmation, stratégies, méthodes) pour atteindre les objectifs 1 et 2.

4- Permettre l'analyse conjointe des préconisations produites par les différentes parties en jeu et en particulier par les migrants participants.

Quel en est le contenu ?

1- Un séminaire

Il s'agit d'organiser un séminaire de deux jours qui aura pour but de faire progresser le nombre de migrants dans les organes de décision des collectivités territoriales et des associations.

2- Des préliminaires et conséquences

Une phase préalable préparera les parties prenantes à produire efficacement des préconisations lors des deux journées de séminaire.

Une phase de production de préconisations sur 2 jours.

Une phase de suivi sur une, puis deux années.

Quels en sont les public(s) cible(s) ?

Des migrants ou personnes se définissant elles-mêmes comme issues de l'immigration,

Représentants élus ou fonctionnaires responsables de collectivités territoriales,

Représentants élus ou dirigeants salariés d'associations, de l'entreprise,
Accompagnateurs de la vie associative,

Combien de personnes en seront bénéficiaires ?

- Des représentants élus politiques : 10
- Des fonctionnaires territoriaux : 10
- Des représentants élus associatifs (dont migrants) : 100
- Des représentants salariés : 10
- Des accompagnateurs vie associative : 10

Quel est le lieu de réalisation de l'action ?

Un lieu dans une ville bretonne : Rennes, St Briec, Brest ou Lorient ?

Quelle est la date de mise en œuvre prévue ?

Preliminaires : Année 2008

Séminaire : Automne 2008.

Conséquences : hiver 2008 puis 2009 (suivi de la mise en place des engagements).

Quelle est la durée prévue de l'action (précisez le nombre de mois ou d'années) ?

Phase de préparation :

2 ou 3 réunions de travail entre la MIR (animatrice de la démarche) et les animateurs de la production des préconisations (« animateurs délégués »), en particulier lors des deux journées : calage des objectifs, résultats escomptés et des méthodes de travail avec les différentes parties prenantes en amont et lors des journées de séminaire.

Une après-midi de travail entre MIR, animateur délégué et parties prenantes.

Journées de séminaires : 2 jours.

Conséquences ou suivi des préconisations :

Au quatrième trimestre de la même année : un rendez vous avec les responsables engagés dans la démarche (groupe ou individuel).

A l'issue de la première année : un document de restitution des avancées aux participants.

A l'issue de la deuxième année : un document de communication sur l'expérimentation (résultats obtenus). Non budgétisé dans le présent dossier.

Quels sont les indicateurs et les méthodes d'évaluation prévus pour l'action :

Indicateurs:

Nombres et types de participants par rubrique ciblée : migrants, associatifs, politiques.

Analyse des préconisations : tangibilité de leur mise en œuvre.

Nombre et type d'engagements pris par les parties prenantes.

Suivi des engagements pris selon les termes définis lors du séminaire.

Méthodes d'évaluation :

Débats préalables avec les parties sur les attentes de la démarche et les résultats escomptés

Intégration des indicateurs de suivi dans la rédaction des engagements pris par les responsables.

Informations complémentaires :

- Présentation du déroulement du séminaire (partie dont conception et formulation sont à revoir) : de suivi, conjointement, par les parties prenantes.
- Cofinancement :

Cette action a été soumise pour campagne de subvention 2008 à la délégation régionale Bretagne de l'ACSÉ avec engagement favorable sous réserve de cofinancement.

Partenariat :

Délégation régionale de l'ACSÉ, Conseil Régional de Bretagne, les quatre Conseils Généraux de Bretagne, CASI Bretagne, le CRIDEV en Ille et Vilaine, RESIA en Côtes d'Armor, CICODES dans le Finistère, FORIM, ENDA EUROPE, Coordination Sud, les contrats urbains de cohésion Sociale des villes bretonnes (Rennes Métropole, Saint Briec, Vannes, Lorient etc.), médias (France 3 Ouest, TV Rennes...),...

5-2-Femmes, Migrations et Pouvoir (une conférence-débat)

L'évolution des migrations en Bretagne concerne aussi l'évolution de la migration des femmes. Du parcours de regroupement familial, au départ contraint du pays d'origine, ou du choix de résidence ou de lieu de travail, le parcours des migrantes de Bretagne a évolué.

Cette évolution des parcours de migration est à prendre en compte pour rendre visible leur participation.

Aujourd'hui en région Bretagne, les migrantes sont actrices des solidarités locales internationales en lien avec les pays d'origine. Leur engagement dans la Solidarité Internationale s'oriente pour certaines vers la promotion de la femme et du développement (MATA FANDIYEMA.), la défense des droits de l'enfant (Burundi coup de cœur), l'économie solidaire (Ikamia, Œil vert), ...

Ces axes d'intervention rejoignent des questionnements plus globaux de participation des femmes au développement international et de gouvernance.

Le marrainage à la Maison Internationale de Rennes (MIR) entendu dans la promotion de l'accès des Femmes aux responsabilités s'inscrit également dans l'engagement des femmes notamment d'origine étrangère.

Présentation de l'action : Femmes, Migrations et Pouvoir

La MIR souhaite animer une journée de réflexion sur **Femmes, Migrations et Pouvoir** :
Nous entendons, avec les femmes impliquées dans notre action Marrainage :

- Faire la synthèse des réflexions déjà menées au sein de ce groupe.
- Engranger des questionnements et des hypothèses sur Femmes et pouvoir, Femmes et responsabilités qui seront alimentés par des apports théoriques d'un ou de deux intervenants (es) extérieurs.

Cette journée s'inscrit dans le prolongement des différentes actions menées par les acteurs rennais pour la célébration de la journée du 8 mars, journée internationale des droits des femmes.

Pour mémoire, l'action Marrainage est née dans un groupe inter associatif de la Maison Internationale de Rennes qui s'intéresse à l'accompagnement des femmes étrangères ou d'origine étrangère. Les objectifs sont, pour la filleule est d'être accompagnée dans sa démarche de citoyenneté et pour la marraine, de réfléchir à l'exercice du pouvoir et des responsabilités

Aujourd'hui, **après plus de deux années d'expérimentation** sur l'agglomération rennaise, nous avons **huit marrainages** en cours, qui concernent 25 femmes. Les filleules sont originaires du Chili, de Chine, du Gabon, de la Guinée, du Kazakhstan,

du Mali, de Roumanie et du Sénégal et du Viêt Nam. Ces marrainages concernent les domaines suivants : biologie, environnement, pédagogie de l'éducation, politiques publiques et territoriales, relations internationales et santé.

Deux marrainages sont clos, celui d'une filleule originaire du Congo RDC qui souhaitait s'investir dans le commerce international et d'une colombienne qui souhaitait développer son leadership en politique.

Au niveau international, nous venons de démarrer **deux marrainages**. D'une part, une femme guinéenne interne au CHU de Rennes est marrainée par deux femmes en responsabilités dont une rennaise et une nigérienne, d'autre part, une jeune femme gabonaise est marrainée par une élue de Rennes et par une femme haut fonctionnaire au Gabon.

Quels sont les objectifs de l'action ?

Montrer que l'expression de la citoyenneté passe aussi par le fait d'assumer des responsabilités publiques.

- Montrer la dialectique entre exercer le pouvoir, assumer des responsabilités et connaissances linguistiques.
- Produire des principes directeurs (voire code de conduite ou « référentiel ») sur les concepts de pouvoir et de responsabilités avec les filleules et les marraines.
- Apporter un panel de connaissances philosophiques et socioculturelles en réinterrogeant le transfert d'un accompagnement.

Quel en est le contenu ?

Une journée d'échange et de débat sur les représentations sociales du pouvoir et des responsabilités.

L'objectif est de partager l'expérience Marrainage et de mutualiser les réflexions des Femmes issues de cette action sur « Femmes et Pouvoirs » et « Femmes et Responsabilités » :

Avant cette journée d'échanges, un intervenant extérieur aura procédé (en 2 journées) :

1- à des entretiens d'explicitation sur le pouvoir et les responsabilités avec :

- 2 à 3 filleules
- 2 à 3 marraines
- 2 à 3 bénévoles de la MIR sur cette action
- la salariée chargée du suivi de cette action

2- à une synthèse des réflexions sur le pouvoir et les responsabilités des filleules et marraines et des questions clés afin de construire un panel d'apports théoriques

socioculturels et philosophiques permettant d'une part de comprendre la complexité et les moyens d'assumer le pouvoir, les responsabilités et d'autre part de réinterroger les processus de transfert de pouvoir et de responsabilités

Des synthèses de 1 et 2 proposeront par ailleurs des pistes aux filleules pour structurer et optimiser leurs réseaux dans une situation de responsabilités.

Quels en sont les public(s) cible(s) :

Les femmes d'origine étrangère (les filleules 10),
Les femmes marraines nationales et internationales (12)
Les bénévoles qui animent cette action (6)

Nombre de personnes attendues :

Les femmes d'origines étrangères (les filleules -10),
Les femmes marraines nationales et internationales (12)
Les bénévoles qui animent cette action (6)
70 personnes hors au dispositif marrainage viendront alimenter le débat de la journée, valider les principes directeurs retenus pour la mutualisation.

Quel est le lieu (ou quels sont les lieux) de réalisation ?

Rennes, Région Bretagne

Quelle est la date de mise en œuvre prévue ?

Mai 2008

Quelle est la durée prévue de l'action ?

Deux journées de préparation de l'intervenant
Une journée d'animation débat par l'intervenant.

Quels sont les indicateurs et les méthodes d'évaluation prévus :

La production et l'édition d'un référentiel sur les concepts de pouvoirs et de responsabilités appliqués dans le champ des migrations
La production d'un livret de synthèse des réflexions des filleules, marraines, des bénévoles de la MIR ainsi que la salariée chargée de l'action marrainage.

Information complémentaire :

La création de notre poste régional sur les Migrations et l'implication des bénévoles dans cette action ont permis de faire connaître le marrainage sur l'agglomération Rennes Métropole et dans notre région. Nous avons eu ainsi l'occasion de présenter le marrainage à l'assemblée générale de l'association AGIR abcd Ille et Vilaine, à la Délégation Femmes 3000 de Bretagne..., mais aussi lors de Convergences culturelles 2007 à Rennes Métropole.

Nos interlocuteurs dans les Côtes d'Armor, à Quimper et Vannes sont très intéressés.

Nous entendons nous inscrire dans la mutualisation de la biennale 2008 de l'Égalité des Chances (23 et 24 mai 2008 à Saint Briec), suite à l'intérêt que porte la Mission Egalité Professionnelle et Qualité de l'Emploi du Conseil Régional de Bretagne et des «Assises Nationale de la Femme Migrante organisée par le FORIM (7 et 8 mars 2008 à Paris).

Par ailleurs, notre poste Migrations est en train de formaliser une thématique plus globale sur « genre et Migrations » et « femmes migrantes et développement » qui viendra alimenter l'action marrainage.

- Cofinancements :

Cette action a été soumise dans le cadre de la campagne de subvention 2008 aux institutions ci-dessous :

- L'Acisé (engagement favorable)
- Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité (engagement favorable)
- Conseil Régional de Bretagne : Mission Egalité Professionnelle et Qualité de l'Emploi (en attente de réponse)
- Ville de Rennes (en attente de réponse)

5-3-Entrepreneuriat et migrants en Bretagne (analyse de besoins)

Présentation de l'action : Analyse de besoins sur « Entrepreneuriat et migrants en Bretagne »

Le diagnostic prospectif qu'a réalisé la MIR suite à la création du poste sur le projet Migrations en août 2007, a permis d'identifier que les migrants de la région Bretagne contribuent au dynamisme du secteur économique d'une part mais sont absents de l'animation régionale du secteur économique d'autre part.

Des entretiens que nous avons menés auprès de 25 personnes migrantes, il ressort des difficultés liées à la création et des carences dans l'accompagnement des migrants à l'entrepreneuriat. Trois hypothèses :

1. Quel accompagnement en Bretagne dès lors que le projet se situe, ou est en lien, avec le pays d'origine?
2. Quelle adaptation de l'accompagnement (les créateurs non francophones chez les britanniques du Centre Bretagne par exemple) ou de quelles connaissances des pays d'origine quand le migrant souhaite investir dans un autre pays?
3. Quelle place des migrants chefs d'entreprises dans l'animation de l'entreprise en Bretagne ?

Partant de ces constats et des difficultés que soulignent les migrants rencontrés dans leurs démarches de création d'entreprises, nous souhaitons, par cette action, affiner l'analyse de besoins et des attentes, quand il s'agit notamment de création d'entreprises en lien avec le pays d'origine.

L'Atlas⁹ des immigrés en Bretagne (INSEE, 2004), souligne que 13% de la population active immigrée exercent dans l'activité commerce, artisanat et chef d'entreprise. Ce constat régional vient rejoindre une donnée nationale sur la part importante qu'occupent les migrants dans la création de l'entreprise en France comme à l'international.

Ainsi parmi les vingt cinq migrants que nous rencontrâmes lors de notre diagnostic, neuf personnes identifiées sont dans une démarche de création d'entreprises (5 personnes sur Rennes, 3 en Centre Bretagne et une personne sur Quimper).

Cinq projets de création vont se situer dans le pays d'origine du migrant et quatre en Bretagne.

⁹ Atlas des immigrés en Bretagne, INSEE/FASILD (ACSÉ), avril 2004, p.23

Pour ce qui est de la création dans le pays d'origine, un accompagnement adapté et un soutien public à ce type de demande est aujourd'hui accessible (depuis 2001) par le biais des dispositifs dits de co-développement.

Pour mémoire le **Programme Migrations et Initiatives Economiques** (PMIE) est un dispositif public d'accompagnement des migrants dans leurs initiatives économiques. Ce programme en vigueur depuis 2001, a pour objectif de soutenir les migrants qui souhaitent créer une entreprise ou investir dans leur pays d'origine.

Le Ministère des Affaires Etrangères, porteur de ce programme, a mandaté l'association Ps-Eau (Programme Solidarité Eau) comme opérateur. Cette structure basée à Paris cherche à relayer et rendre accessible dans les régions l'accompagnement de ce dispositif aux migrants porteurs de projets de création d'entreprises.

Il s'agit donc, à travers cette action (constituant la phase 1), de construire et de formaliser une demande d'accompagnement (phase 2) pour les migrants, qui sera soutenu par la suite par le Ministère des Affaires Etrangères (MAE), dans le cadre du Programme Migrations et Initiatives Economiques. La MIR mettrait alors en place un relais d'appui à la micro-entreprise en Bretagne dans le cadre **Programme Migrations et Initiatives Economiques**.

Il nous a semblé opportun, pour faciliter l'accès des migrants de Bretagne à ce programme d'approfondir notre analyse du territoire régional notamment sur l'existant et d'identifier des potentiels chez les acteurs migrants.

Cette analyse de besoins aura comme second objectif d'identifier des migrants chefs d'entreprise à mobiliser dans l'animation du secteur économique en Bretagne.

Quels sont les objectifs de l'action ?

Objectifs généraux :

1. Contribuer à l'accompagnement des migrants dans la création d'entreprises,
2. Sensibiliser les accompagnateurs de la création d'entreprise aux dispositifs spécifiques destinés aux migrants,
3. Mobiliser les migrants chefs d'entreprise dans l'animation du secteur économique en Bretagne.

Objectifs spécifiques :

Analyse de l'existant :

- Identifier les secteurs de l'entreprise où sont présents des migrants en région Bretagne

- Montrer les liens entre leurs entreprises les pays d'origine,
- Identifier les secteurs où les migrants investissent à l'étranger
- Estimer le nombre de migrants désireux d'investir ou de créer dans leur pays d'origine.
- Identifier les limites de l'accompagnement en création en Bretagne et à l'étranger

Potentiels, besoins :

- Identifier les besoins des migrants dans la création et la pérennisation de leurs entreprises,
- Définir les attentes des migrants en accompagnement à la création ou la pérennité de leur entreprise.

Acteurs, enjeux :

- Identifier les acteurs qui soutiennent les migrants au niveau régional et national
- Préfigurer les missions d'un relais d'appui à la micro-entreprise en Bretagne dans le cadre du **Programme Migrations et Initiatives Economiques**.

Partager, mutualiser, diversifier... pour l'entreprise de Bretagne :

- Identifier la place des migrants dans les lieux de décisions et d'animation de l'entrepreneuriat en Bretagne
- Identifier la part des migrants dans le commerce international en Bretagne.

Quel en est le contenu :

Cette action va s'inscrire dans notre projet global d'appui aux migrants et de valorisation de leurs contributions.

Il s'agit de réaliser par cette action une analyse fine des besoins sur l'entrepreneuriat et les migrants en région Bretagne.

Cette analyse des besoins permettrait de préfigurer les missions d'un service d'accompagnement des migrants et de mobilisation des migrants dans l'animation de l'entreprise.

Un cahier des charges serait défini et validé avec un groupe de pilotage et un intervenant extérieur pour le cadrage et la réalisation des objectifs précités.

Cette analyse des besoins viendra tout d'abord s'appuyer sur les résultats de notre diagnostic, en l'occurrence, sur les 9 personnes déjà identifiées dans une démarche

de création d'entreprises (5 personnes sur Rennes, 3 en Centre Bretagne et une personne à Quimper). De surcroît, des acteurs sont à identifier grâce à nos contacts :

- Au niveau local : la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre des Jeunes Dirigeants, la Jeune Chambre Economique, ...
- Au niveau national : la Fédération des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations (FORIM), du Forum de la Jeunesse Issue des Migrations, de l'opérateur du **Programme Migrations et Initiatives Economiques** (Ps-Eau)...

Quels en sont le (s) public(s) cible(s) :

En région Bretagne environ de 80 personnes :

1. Trente (30) migrants déjà chef d'entreprises,
2. Trente (30) migrants en idée de création,
3. Dix (10) au niveau des accompagnateurs de la création d'entreprise en Bretagne,
4. Dix (6) au niveau des Chambres de Commerce et des Métiers, de banques en Bretagne
5. Quatre (4) organismes consultants à l'international du membre du réseau Groupe d'Appui à la Micro-Entreprise (GAME) rattachés au **Programme Migrations et Initiatives Economiques**.

Quel est le lieu (ou quels sont les lieux) de réalisation de l'action ?

Rennes, Saint Briec, Vannes, Quimper, Brest, Lorient, Morlaix Centre Bretagne (autour de Loudéac, Collinée, Gouarec),

Quelle est la date de mise en œuvre prévue ?

Avril -juin 2008

Quelle est la durée prévue de l'action (précisez le nombre de mois ou d'années) :

3 mois

Quels sont les indicateurs et les méthodes d'évaluation prévus pour l'action :

1. des besoins et des attentes identifiés et listes pour chacun des groupes cibles
2. les termes du cahier de charge validés
3. des conclusions d'un groupe de pilotage pour la validation de l'analyse de besoins

Information complémentaire :

Notre action marrainage et les entretiens de diagnostic nous ont permis de rencontrer et de suivre des migrantes désireuses de persévérer dans le monde de l'entreprise.

De ce fait, des contacts ont été entamés en région avec les organismes tels que le Pays de Rennes Economie Solidaire, la Chambre des Jeunes Dirigeants, l'association AGIR abcd...

Des migrants qui souhaitent créer des entreprises originaires du Congo, du Sénégal, du Mali, du Pérou, de la Grande Bretagne...

Nous avons entamé des échanges sur la question des migrants et la création de l'entreprise avec le Ministère des Affaires Etrangères et l'opérateur du Programme Migrations et Initiatives Economiques (Ps-Eau afin de identifier des pistes de formalisation d'un relais en Bretagne.

- Présentation du déroulement de cette action (le déroulement appelle à évoluer avec la définition du cahier des charges):

Phase 1 (Soutenu par l'ACSÉ ex FASILD en avril juin 2008) consistera à l'analyse des besoins des migrants dans la création, la pérennisation d'entreprise et de préfigurer une mission accompagnement de migrants porteurs de créations entreprises en Bretagne et à l'international.

Phase 2 (Soutenu par le Ministère des Affaires Etrangères, à partir de 2009) aura trois missions :

1. à accompagner des migrants qui souhaitent créer ou investir dans l'entreprise dans leur pays d'origine ou en France en lien avec leur pays d'origine
2. à informer les différents acteurs de l'existence des dispositifs de co-développement afin de mieux orienter,
3. Enfin, des campagnes de lobbying pour mobiliser les migrants chefs d'entreprises comme acteur de l'animation de la vie de l'entreprise de Bretagne.

- **Cofinancement :**

Cette action a été soumise pour campagne de subvention 2008 à la délégation régionale Bretagne de l'ACSÉ avec engagement favorable sous réserve de cofinancement.

Partenariat : ACSÉ, MAE, Ps-EAU (Cf.PMIE), CCI Bretagne, Boutiques de Gestion...

5-4-Les « Groupes pays » ou «plateformes pays» (animation et mise en réseau)

La Semaine de la Solidarité Internationale (SSI) 2007 a porté sur Rennes sur le dialogue interculturel. A cette occasion, le 24 novembre 2007 a été un temps fort sur le Burkina Faso. Une invitation au dialogue à l'initiative de la diaspora burkinabée qui a rassemblé plus de 38 acteurs du Burkina Faso. L'appel de la diaspora burkinabé, à mon avis innovatrice (en ce sens qu'elle est, pour une fois, à l'initiative des personnes se réclamant de la diaspora) a voulu s'inscrire sur la reconnaissance d'acteurs existants et à exprimer l'envie de travailler ensemble pour le même pays.

La MIR souhaite soutenir cette initiative et appuyer la structuration d'une plateforme des acteurs du Burkina Faso en lien avec les différents partenaires potentiels.

D'autres pistes sont envisageables autour du Congo et du Mali par exemple. La pertinence de ce type de fonctionnement en plateforme, reste à définir dans l'engagement des acteurs à les faire vivre.

En effet, des concertations ont déjà eu lieu dans les Côtes d'Armor, par exemple, autour de plateformes « Amérique Latine », « Afrique », « Europe Centrale et Orientale » soutenu par le RÉZIA. Il ressort de cette expérience en Côtes d'Armor que la structuration autour d'une plateforme-continent (exemple plateforme Afrique) semble moins fédératrice à cause des différences entre pays et du peu de proximité qu'on pourrait attendre d'une telle concertation. Le modèle autour du collectif Breizh-Niger semble être le cadre le plus approprié et fonctionnel.

A ces éléments de construction commune entre acteurs et de concertation, les collectivités locales doivent prendre entièrement leur place dans les plateformes pays. D'abord parce que la collectivité est actrice, mais aussi parce qu'elle est bailleur et garant de la cohérence de la politique de développement et de coopération.

Contenu : Le **Groupe pays ou plateforme pays** : lieux de mutualisation et d'intégration des actions de solidarité internationale issues des Migrations : **il s'agit avant tout de** soutenir la structuration et la mise en réseau des actions de migrants et de la diaspora d'un pays ou d'un continent.

La mise en réseau d'acteurs de la solidarité avec le pays ou le continent d'origine a pour objectif. La reconnaissance et la prise en compte de l'action de solidarité issue des migrations et la concertation des actions de solidarité internationale. La prise en compte du migrant ou des organisations issues des migrations dans la plateforme pays a pour but de créer et de renforcer l'éducation au développement. La capitalisation de ressources et la connaissance mutuelle des préoccupations des

différents acteurs d'un pays donné suscitent une concertation régionale d'une part et d'autre part une inscription dans un programmation des priorités de développement (par le plan ou schéma de développement local déjà en vigueur dans la plupart des pays d'intervention des acteurs bretons).

Bénéficiaires :

1. OSIM,
2. Migrant originaire du pays objet de la plateforme,
3. Elus et/ou agents des collectivités territoriales,
4. Equipes pédagogiques des établissements de formation,
5. Associations de solidarité internationale,
6. Les partenaires du pays, objet de la plateforme, peuvent s'entourer de personnes ressources pour certaines actions.

Objectifs spécifiques

1. Capitaliser des données sur le pays ainsi que leur mise à jour,
2. Mettre en place concertation et partage d'expériences entre les différents acteurs d'un pays,
3. Participer à la définition des priorités de développement avec les partenaires locaux ici et du pays objet de la plateforme,
4. S'inscrire dans une cohérence de la politique d'aide de développement,
5. Proposer un lieu de débat, de formations ou de traitement de thèmes communs aux membres de la plateforme.

La participation dans un tel dispositif est collective en ce sens que le migrant, les associations, les acteurs institutionnels, alimenteront les données sur le pays, sur leur projet en cours ou leur évaluation. L'animateur de la plateforme, quant à lui, pourrait apporter une mise à jour de données socioéconomiques, démographiques, géopolitique.

Mission d'animation de la plateforme :

1. Animer les attentes du Groupe pays,
2. Appuyer les participants dans une phase de diagnostic, d'identification de compétences et de domaine d'intervention,
3. Appuyer les participants dans une phase d'autoévaluation,
4. Identifier les besoins et des synergies possibles au sein du groupe,
5. Co-animer les réunions du groupe (invitations, préparer les supports de communication, comptes rendus...),

6. Production d'outils communs de suivi et d'évaluation (collecte des données de chaque acteur tous les 6 mois, arbres logiques, règlement intérieur du groupe ...),
7. Mettre en œuvre une stratégie de formation, en définir le contenu et mobiliser les compétences régionales et internationales.

Résultats attendus :

1. création d'outils pédagogiques sur le pays (accessibles par site Internet de la MIR),
2. communication sur le pays ciblé et diffusion des outils via les structures d'enseignements et les centres de ressources, les sites Internet des réseaux solidarité internationale (CASI et ABCIS...),
3. identification des acteurs dans le pays donné,
4. plus de visibilité des actions des associations de solidarité internationale bretonnes qui n'ont pas les capacités en ressources humaines, de rendre visible leurs actions par exemple,
5. cohérence d'actions de la solidarité internationale,
6. échanges et réciprocité réels entre acteurs de la coopération

Partenaires :

OSIM, ABCIS, CBCI, collectivités locales jumelées, Conseils Généraux de Bretagne, Conseil régional de Bretagne, CASI, associations intervenantes dans le pays de la plateforme, MAE, CUF (notamment sur des expériences de fonctionnement et d'animation...)

VI Bibliographie

Livres

1. INSEE/FASILD, «Atlas des immigrés en Bretagne», Avril 2004, 40p.
2. OCDE, «*De l'immigration à l'intégration : Des solutions locales à un défi mondial*», éd.2007, 350p.

Etudes, mémoires, rapports

1. L'Acisé Bretagne et l'AFPA, «Analyse de parcours et enseignements, expérimentation », mars 2007
2. L'Acisé Bretagne et l'AFPA, « Points de repères sur la reconnaissance des qualifications acquises dans les pays d'origine », mars 2007
3. Ronan Tréguier, «La place des français issues de l'immigration post-colonial dans la vie associative rennaise», master 2 sociologie, Université Rennes 2 2004/2005, 86p.
4. IRAM, « De la participation à l'empowerment : entre la mise en condition et l'illusion de la prise de pouvoir », septembre, 2003, 49p.
5. Association Bretagne Prospective, « Premier atlas commenté de la coopération et du commerce international en Bretagne », version provisoire, sous la direction de J. Ollivro, et G. Maréchal, 2003.
6. Cités Unies France, (version provisoire) « Migrants et collectivités territoriales : comment approfondir le partenariat », collection Réflexions, 2007, 120 pages.
7. Selly BARO, «L'immigration des cadres sénégalais en France et en Amérique du Nord », Thèse de sociologie, EHESS, Paris, 2005, 467p
8. FASILD –ACSÉ, Etudes et recherches «La vieillesse des immigrés, isolés ou inactifs en France », Ed. 2007, 172p.

Revue

1. Hommes et migrations, « Bretagne Terre d'immigration en devenir », n°1260, mars avril 2006, pp.6-20
2. La Documentation française «Politique de l'immigration» collection regards sur l'actualité n°.326 Décembre 2006.
3. CURAPP/CRAPS, «La démocratie locale. Représentation, participation, espace public», Paris, PUF, 1999, 424 p.
4. Cultures et Promotion, «*construire une participation réelle* », Dossiers Pour Notre Temps n°105, avril-juin 2003, 32p.
5. ADELS Territoires, François Hannoyer (Dir.), « Animer un projet participatif, 140p.

6. Mauss M. (1923), "Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques", L'Année Sociologique

Document de travail

1. CASI Bretagne, «*Projet de répertoire des associations de migrants en Bretagne*»,
2. CASI Bretagne, comptes rendus d'entretiens «*migrants, apports, attentes, intégration,...* »
3. Conseil Général des Côtes d'Armor, Compte rendu du groupe de travail «*Migrations Internationales et Droit d'Asile* », Saint Briec, 17 octobre 2007.
4. Guinée 44, «*Guinéens en Pays de Loire* », Etude menée auprès des Guinéens et des organisations d'appui aux migrants, Février - Juillet 2007

Webographie

1. <http://www.bretagne-solidarite-internationale.org/accueil/abcis/>
2. <http://www.casi-bretagne.org/index.htm>
3. <http://www.region-bretagne.fr>
4. <http://www.cites-unies-france.org>
5. <http://www.mirettes.fr>
6. www.odris.fr

*Sur dispositif de codéveloppement

1. <http://www.pseau.org/pmie/index.php>
2. <http://www.senexpertise.gouv.sn>
3. www.codev.gouv.sn
4. <http://www.coopdec-mali.org/joomla/>